

L'accueil *des enfants*
en situation de handicap
***et leurs familles* dans les lieux**
d'accueil de la petite enfance



ACEPP



Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels

Janvier 2015



L'ACEPP

Le réseau national des collectifs enfants parents professionnels est un mouvement éducatif et parental qui regroupe un millier d'initiatives dont 800 lieux d'accueil gérés par les parents sur tout le territoire : multiaccueils, garderies périscolaires, microcrèches, cantines, ludothèques, lieux d'accueil enfants parents, passerelles, centres de loisirs, relais assistants maternels, services itinérants, ateliers d'éveil culturel, intergénération, maison des parents...

L'ACEPP travaille au renforcement de la place des parents dans tous les lieux de vie de l'enfant, dans le dialogue et la coopération avec les professionnels.

L'ACEPP est composée d'une équipe nationale et d'un réseau fédératif de trente associations départementales ou



© DR Acepp

En milieu rural

En milieu urbain

Dans les quartiers

TÉMOIGNAGES DE PARENTS ET DE PROFESSIONNEL-LE-S

Réussir l'accueil de tous les enfants est possible... en construisant des partenariats parents-professionnels et en individualisant.

« Mon mari est venu passer quelques heures dans le lieu d'accueil avec Julien pour montrer aux professionnels comment on le change à la maison avec sa coquille. Nous avons également ramené quelques trucs de la maison pour adapter son lit. Les professionnelles nous parlent souvent de lui, nous disent comment s'est passée la journée. Ce qui est bien, c'est qu'elles ne nous donnent pas de conseils comme les médecins et les kinés, c'est une relation plus égalitaire, de partenariat. »

Pour les parents d'enfants porteurs de handicap, trouver une place d'accueil est un parcours du combattant...

« Nous avons visité plusieurs crèches mais il y avait toujours quelque chose qui les empêchait de pouvoir garder notre enfant. Sans lieu d'accueil, impossible de souffler, on ne pense qu'au handicap »

« On a essayé beaucoup de lieux et essayé beaucoup de refus, de plus, on a encaissé des remarques ou justifications parfois très blessantes. »

Accueillir tous les enfants... c'est permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants

« Pour les enfants, dans le lieu d'accueil, il est un copain parmi les autres, certes un peu différent, mais comme tous les autres quand même. »

« Jean, son copain de la crèche est venu à la maison faire un bisou à Linda dont il parle beaucoup chez lui. Cela me fait plaisir. »

« Ici, il joue, il regarde les autres enfants, il participe comme il peut aux activités. »

Accueillir tous les enfants... c'est permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus

« Pour nous, c'est vraiment important de pouvoir faire comme tous les parents et de dire que notre fils va à la crèche comme tout le monde. »

« Mes filles sont comme chaque enfant : uniques et ont besoin de vivre, d'exister ! »

« Les enfants différents ne sont pas des monstres. Mes filles ont leurs difficultés, mais elles ont besoin de vivre au milieu des enfants de leur âge pour s'épanouir et s'éveiller. »

« Ici les parents d'enfants en situation de handicap parlent de leurs enfants, ils abordent entre eux des questions de parents et pas seulement le handicap. »

« Lorsque j'ai vu mon enfant avec d'autres enfants enfin admis en crèche, pour la première fois, j'ai eu le sentiment d'être reconnu comme parent d'un enfant et non pas uniquement d'un enfant handicapé. Pour la première fois, moi-même, je l'ai vu comme un enfant, et non pas comme un enfant handicapé. Il faisait partie de la société. La société l'acceptait, la société m'acceptait. C'était comme un rite de passage. »

Accueillir tous les enfants... une chance pour les lieux d'accueil

« Accueillir des enfants en situation de handicap nous a obligé à questionner nos pratiques, notre fonctionnement, notre manière d'appréhender chaque enfant, de s'adapter à ce qu'il est. Nous avons beaucoup plus individualisé, inventé parfois des solutions inédites. Finalement tous les enfants y ont gagné car nous avons beaucoup travaillé sur la qualité et nous sommes devenus bien plus créatifs. »

L'APPROCHE DE L'ACEPP SUR LA QUESTION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



© DR Acepp

Depuis 1980, des structures du réseau ACEPP accueillent des enfants en situation de handicap, de manière spontanée et parfois isolée.

En 2000, l'ACEPP a fait de l'accueil des enfants en situation de handicap et de leurs familles une priorité, qu'elle a intégré dans la « **pédagogie de la diversité** », approche conçue par l'ACEPP¹.

La pédagogie de la diversité s'appuie sur le postulat que **l'accueil de tous les enfants est un droit** qui passe par une adaptation et un assouplissement des pratiques des structures de la petite enfance et qu'elle est une richesse pour tous.

Elle relève ainsi le défi de l'accueil de tous les enfants, par le refus d'une catégorisation des différences (cultures, catégories sociales, handicaps), par une **approche pédagogique individualisée prenant en compte les besoins spécifiques de chacun tout en favorisant son inclusion pleine et entière dans le cadre collectif et dans le groupe.**

Cette notion de diversité implique alors un questionnement permanent du fonctionnement et des règles de la structure pour être adaptés à tous, pour permettre l'inclusion de tous.

¹ Voir les actes du colloque Construire une pédagogie à partir de la diversité des enfants et des familles : un enjeu pour la petite enfance, 29/01/2008.

Pour le lieu d'accueil, la pédagogie de la diversité est alors inscrite dans un projet qui consiste à construire, à partir des besoins de chacun, un vivre ensemble enrichissant pour tous.

Par rapport au handicap, la pédagogie de la diversité a les implications suivantes :

1. **La question du handicap au même titre que celle de la diversité questionne en premier lieu l'institution** plutôt que les personnes car ce qui est fondamental, c'est le droit d'être accueilli.
C'est la capacité des lieux d'accueil à prendre en compte les besoins des enfants qui est interpellée et non la capacité (ou l'incapacité) de ces enfants à accéder aux structures, du fait de leur handicap.
De ce fait, nous préférons la notion d'enfant ayant des besoins spécifiques ou particuliers à celle d'enfant handicapé. La nature du handicap n'est pas importante en soi, ce qui l'est, ce sont les besoins particuliers qui en découlent et la capacité de la structure à y répondre.
2. **Ne pas voir que le handicap, ne pas nier le handicap**
Dans l'approche du handicap, deux écueils sont à éviter : le premier est de ne voir que le handicap ou d'isoler cette question ; le second est de le nier. Le handicap est une part de l'identité multiple de chacun. Il fait naître des besoins spécifiques qui ne peuvent pas être ignorés, mais l'enfant ne peut pas être réduit à ce seul aspect de même que les parents, car ils ont également les besoins et les droits de tout enfant ou tout parent notamment celui de l'accès à un mode d'accueil.
3. **Les parents sont des partenaires incontournables** pour prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant en situation de handicap. Ils sont les premiers éducateurs et les meilleurs connaisseurs des besoins particuliers résultants du handicap de leur enfant.
4. **Construire une individualisation la plus poussée possible, mais en même temps une inclusion dans les activités collectives.** Les adaptations réalisées doivent être réintégrées dans le fonctionnement du lieu d'accueil, dans le projet, pour éviter la stigmatisation. Ainsi, elles ne sont pas faites à cause de tel enfant, mais grâce à lui.
5. **L'accueil du handicap est une occasion pour tous les enfants, les parents et les professionnels d'appréhender la diversité et de se familiariser avec la différence.** Ce rapport à l'altérité est un travail quotidien.

Pour les lieux d'accueil travailler la question du handicap, dans le cadre de la diversité, c'est se donner une chance d'améliorer la qualité de l'accueil pour tous les enfants et leurs parents.

LES ACTIONS DU RÉSEAU ACEPP SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le réseau ACEPP agit dans trois directions :

- La sensibilisation et l'information
- La formation
- L'accompagnement des lieux d'accueil

Ces actions s'adressent à l'ensemble des lieux d'accueil qu'ils soient adhérents à l'ACEPP ou non (municipaux...).



© DR Acepp

▪ DES RENCONTRES PARENTS PROFESSIONNEL-LE-S POUR SENSIBILISER

Il s'agit de faciliter un **changement de regard** sur les enfants en situation de handicap en informant et en sensibilisant les lieux d'accueil à la nécessité, à la possibilité et à l'intérêt d'accueillir ces enfants.

Dans cette perspective, le réseau ACEPP a pour objectif de **recueillir, de capitaliser et de diffuser les expériences d'accueil** des enfants handicapés. Il cherche aussi à faciliter la **mise en réseau** de partenaires du champ de la petite enfance et de ceux du handicap afin de faciliter des coopérations sur le terrain.

Ce travail de sensibilisation se réalise, selon les territoires, grâce à plusieurs types d'actions : des rencontres entre lieux d'accueil, des forums, la mise en place de réseaux interpartenariaux de réflexion, des centres de ressources, des répertoires, des malles pédagogiques, des sites Internet...

SENSIBILISER : C'EST EN PARLER ET LE FAIRE SAVOIR

Afin de sensibiliser à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les lieux d'accueil de la petite enfance, **l'ACEPP 38-73** organise des rencontres qui permettent d'aborder ce thème en démystifiant, sans les nier, les représentations de chacun. **L'ACEPP 38-73** organise donc des soirées à destination des familles et des professionnels en lien avec le Conseil général et la CAF. Ces soirées ont pour but

de réunir sur un même territoire des professionnels d'horizons pluriels : Petite enfance (EAJE, ASMAT, ATSEM ...), Éducation nationale, Loisirs (centre de vacances et de Loisirs), Spécialisé (en fonction des structures présentes sur le territoire), et des parents... L'idée est de faire se rencontrer des partenaires et des parents qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble.

LA MALLE PÉDAGOGIQUE SUR L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La malle pédagogique est le fruit d'une création collective entre des lieux d'accueil petite enfance, **ACHIL ACEPP**, des associations de parents d'enfants handicapés et différents professionnels d'institutions concernées par l'enfance et/ou le handicap. Elle a pour objectif de sensibiliser à propos du handicap, de la maladie et de la différence. Concrètement, il s'agit d'une valise qui contient des ouvrages, des jeux, des jouets et des vidéos qui abordent les différents handicaps et les maladies sous l'aspect social, médical, éducatif. Ces différents outils sont adaptés, pour certains aux enfants, pour d'autres aux parents et/ou aux professionnels et peuvent être empruntés comme en bibliothèque. Ces malles sont à la disposition des lieux d'accueil pendant plusieurs mois. La venue de la malle dans les lieux d'accueil s'accompagne d'une

rencontre sur le thème du handicap et de la différence, que cet accueil soit préexistant ou non. Une éducatrice spécialisée est en charge de l'animer et de la mettre à jour dans le cadre du pôle ressource Handicap. La richesse et la diversité de ce que contient la malle est ainsi un prétexte pour se réinterroger sur ses pratiques ou pour initier l'accueil des enfants en situation de handicap ou malades. Ces malles ont déjà rencontré beaucoup de familles et de professionnel-le-s de la petite enfance en établissements d'accueil de jeunes enfants et aussi d'assistantes maternelles et d'animatrices de RAM.

D'autres malles existent à **l'ACEPP AdeHL** : Malle Handispensable ; à **l'ACEPP 38-73** : Malle Et Moi qui je suis ? ou comment aborder le handicap ? *qui a reçu le prix régional "Vivons ensemble la cité" et a bénéficié du label 2011 "Année des patients et de leurs droits")...*

UN PORTAIL UNIQUE POUR LES PARENTS, LES PROFESSIONNELS ET LES PARTENAIRES

COCAGNE ACEPP 31 a initié des actions pour améliorer l'accueil de tous, enfants et familles, avec leur différence, handicap ou maladie, dans toutes les structures de la petite

enfance du département : un guide « *L'accueil pour tous* » et un portail : www.accueilpourtous31.fr pour orienter, informer et permettre le partage d'expérience.

■ LA FORMATION

La formation s'adresse aux professionnel-le-s et parfois aux parents des lieux d'accueil.

Elle a pour finalité d'engager une réflexion et de permettre l'acquisition de compétences pour accueillir des jeunes enfants en situation de handicap et leurs familles dans les meilleures conditions possibles.

Elle permet d'aborder toutes les questions en jeu dans cet accueil : accessibilité, pratiques, relations avec les autres enfants et parents, partenariat...

Même si elles peuvent répondre à la demande de repères sur le type de déficiences, les formations proposées sont plus particulièrement centrées sur le travail autour des représentations de chacun vis à vis du handicap **afin de comprendre ce qui génère la peur que suscite l'accueil d'enfants porteurs de handicap** ; cette démarche est centrale **pour la qualité de l'accueil**. Les formations ont toujours pour but de faciliter la mise en réseau des lieux d'accueil et des institutions spécialisées sur le handicap. C'est la raison pour laquelle l'ACEPP demande souvent à des acteurs du champ spécialisé de coanimer et de participer aux formations.

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP, EN HAUTE-VIENNE

ACCUEIL, HANDICAP, DIVERSITÉ

Une des options de cette formation a été d'associer un partenaire du champ médico-social local* à la formation afin d'engager un partenariat sur lequel les lieux d'accueil se sont appuyés après la formation. Une autre a été d'élargir la question de l'accueil des enfants en situation de handicap à celle de la diversité en proposant un travail sur l'altérité, sur le fonctionnement et la pédagogie à mettre en œuvre pour favoriser l'accueil des singularités, quelles que soient celles-ci. La formation proposée a été fortement participative en s'appuyant sur l'analyse de situations réelles rencontrées par les stagiaires. À partir des apports des formateurs, le groupe a construit les "pistes" pour améliorer la qualité de l'accueil. Ainsi,

la formation a été construite en quatre étapes :

- Dans un premier temps, les participants ont analysé la réalité vécue dans les lieux d'accueil : relations avec les parents de l'enfant porteur de handicap, réactions et attitudes des autres parents et enfants, moyens humains, locaux, partenariat... Ils ont pu alors repérer à quels niveaux se posaient les difficultés : postures, pratiques, cadres, moyens... et rechercher ensemble les premières « pistes », expérimentées par certains d'entre eux, pour les dépasser.
- Dans un second temps, les participants ont pu bénéficier d'apports sur la connaissance du champ législatif et professionnel afférent à l'accueil des enfants

porteurs de handicap : classification des handicaps, informations sur les déficiences (physiques, mentales, sensorielles), les partenaires du champ médical et social.

▪ Dans un troisième temps, les participants ont pu explorer leur rapport à l'altérité, leurs émotions face à « l'étrange ».

▪ Enfin, à partir d'une réflexion sur le terme de « diversité », les participants ont identifié les pratiques et le fonctionnement qui permettent de rendre possible, dans un cadre non stigmatisant, l'accueil de tous les enfants.

** Caisse d'allocations familiales*

▪ L'ACCOMPAGNEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL

Enfin, le réseau ACEPP accompagne les lieux d'accueil lorsqu'ils accueillent déjà des enfants en situation de handicap pour répondre à leurs questionnements, leur apporter des informations, des contacts...

Un des points forts de la démarche est d'essayer de prendre en compte toutes les dimensions en jeu dans l'accueil des enfants en situation de handicap : accessibilité des locaux, pratiques pédagogiques, réactions des parents et des enfants... Une attention particulière est portée sur l'accompagnement des parents de l'enfant concerné.

Cet accompagnement constitue pour le lieu d'accueil un recours possible lorsque les questions se posent. Il se réalise par des interventions dans le lieu d'accueil, par la mise à disposition de plateaux techniques, par la supervision de professionnel-le-s.

UN SUIVI ET UNE MISE EN RÉSEAU PAR LA CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES « PETITE ENFANCE ET HANDICAP »

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des professionnel-le-s, l'**ACEPP 38-73** propose un soutien des équipes lorsqu'un enfant en situation de handicap est accueilli ou que le handicap se fait jour en cours d'accueil. Ces actions se mettent en place au cas par cas, en identifiant et respectant les demandes de chacun. Par exemple, une équipe se trouvait en difficulté avec un enfant présentant des troubles psychiques. L'**ACEPP 38-73** est intervenue de deux manières : en proposant des temps dans la crèche auprès de l'enfant et de l'équipe en

« observation » et en proposant aussi des temps « d'élaboration » avec l'équipe pour comprendre, décoder, imaginer, construire... une autre manière d'accueillir cet enfant. Parallèlement, l'**ACEPP 38-73** avec l'accord de la famille, a organisé une rencontre entre le lieu d'accueil et le secteur spécialisé. En effet, le partenariat est un axe important de cette action. Des mises en relation avec un plateau technique territorial de proximité (centre de dépistage, CMP*...) sont souvent utiles car elles apportent de nouvelles ressources.

** Centre médico-pédagogique*

OUVRAGES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP PRODUITS PAR L'ACEPP



- **Une place pour chacun, une place pour tous**
Recueil de repères pour l'accueil d'enfants en situation de handicap et leurs familles dans les structures de la petite enfance
Réseau Différences et Petite enfance, collection *Théorie et pratique*, édition ACEPP/Une Souris verte, 130 pages, 2010.



- **Accueillir les enfants en situation de handicap et leurs familles : un enjeu de qualité pour la petite enfance**
Actes du colloque organisé par l'ACEPP et Une Souris verte, Paris, 72 pages, 08/10/2010.



- **Construire une pédagogie à partir de la diversité des enfants et des familles : un enjeu pour la petite enfance**
Actes du colloque organisé par l'ACEPP, 76 pages, 29/01/2008.



- **Des lieux d'accueil associatifs et parentaux pour l'intégration des enfants en situation de handicap et leurs familles**
Édition ACEPP et son réseau, 16 pages, 2006.



- **Paroles de parents autour du handicap : échange, partage, envie de se comprendre**
DVD de Bénédicte Mourgues, coproduit par Alpe ACEPP 04 et Ensemble et différents, 2006.



- **L'accueil pour tous**
Un guide et un site Internet pour faciliter l'accueil de tous, enfants et familles, avec leur différence, handicap ou maladie, dans les structures petite enfance de la Haute-Garonne.
Édition Cocagne Acepp 31 et Caf 31, 16 pages, 2014.
Il est téléchargeable sur le site : www.accueilpourtous31.fr

EXPÉRIENCES DE LIEUX D'ACCUEIL DU RÉSEAU ACEPP



© DR Acepp

À LA BIBERA, PLACE À LA DIVERSITÉ

Le multiaccueil **La Bibera** à Lavausseau, village rural de 800 habitants dans la Vienne, porte un projet d'accueil de l'enfant en situation de handicap. La loi le demande mais ce n'est pas si facile. Les parents et l'équipe ne veulent plus à avoir dire non à l'accueil d'un enfant parce qu'il est en situation de handicap ou atteint d'une maladie. C'est arrivé une ou deux fois depuis 1990 et cela a été deux fois de trop ! Aujourd'hui, tout est mis œuvre pour préparer l'équipe à ce type d'accueil. Depuis 2011, un moniteur éducateur l'accompagne et met en place le projet d'accueil de tous les enfants selon le principe de l'inclusion, de l'accueil de la diversité. « Chaque enfant est différent, celui qui n'a aucun trouble comme celui qui est en difficulté et une crèche doit être capable de les accueillir tous pour que chacun puisse vivre l'expérience de la socialisation. De plus, accueillir plusieurs enfants en situation de handicap permet l'effet miroir qui

n'existe pas qu'en un seul est accueilli. L'équipe, pluridisciplinaire mais non rattachée au secteur médical, a eu besoin de travailler sur ses propres peurs et ses représentations, ce qui est fait avec une psychologue et sur des temps d'analyse de la pratique. Si un enfant a besoin de soins, des infirmières libérales du secteur sont prêtes à intervenir. » Pour faire connaître son projet localement aux parents, aux professionnels et aux partenaires, **la Bibera** a organisé une table ronde, en janvier 2013 : « L'enfant différent dans les structures d'accueil 0-6 ans : si on en parlait... ». Y sont intervenus des professionnels de crèches, de centres de loisirs et d'établissements spécialisés (Camps, Sessad, centre d'accueil pour enfants polyhandicapés). Se mettre en lien avec les structures spécialisées permet l'étayage des familles et le soutien à l'équipe si une difficulté émerge.

L'ÎLE AUX ENFANTS CONJUGUE COOPÉRATION AVEC LES PARENTS ET ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Lors de la création du multiaccueil ***l'Île aux enfants*** à Auby (Nord), les parents et les professionnel-le-s ont souhaité que le projet soit ouvert à la diversité sociale, culturelle et accueillant pour tous les enfants donc pour chaque enfant. Cette volonté, appuyée par une formation du personnel dans ce sens, se déclinait aussi dans le projet éducatif : la diversité est une richesse pour l'enfant, pour son développement.

Lorsque des parents d'enfants en situation de handicap ont souhaité inscrire leur enfant, notre réponse a été positive car elle s'intégrait dans ce projet. Nous essayons d'accueillir ces enfants comme des enfants, tout en prenant en compte leurs particularités. Pour cela, nous nous appuyons sur l'expérience des parents. Nous demandons toujours aux parents de nous montrer comment ils font pour le repas, le change, comment ils s'occupent de leur enfant. Ceci rassure l'équipe et dédramatise la peur de faire des gestes inappropriés. Le dialogue avec les parents est pour nous essentiel, nous avons vraiment besoin d'eux !

Les enfants étant accueillis tous ensemble, des parents ont pu être « interpellés » par

certains handicaps mais, là encore, l'information et les explications permettent de rassurer. Certains ont parfois encore des réticences notamment par crainte que cet accueil ne pénalise leur enfant par rapport à la mobilisation des professionnels.

Peu à peu, la capacité de ***l'Île aux Enfants*** d'accueillir des enfants en situation de handicap a été repérée par les partenaires, notamment la PMI et le Camsp*,

qui ont proposé à d'autres parents de nous rejoindre.

Ces relations partenariales de plus en plus importantes ont abouti à un autre projet. Six enfants du Camsp et leurs parents viennent deux heures le matin, une fois par semaine, accompagnés d'une psychomotricienne. C'est le personnel du Camsp qui est référent pour cet accueil, par rapport à l'accompagnement et au soutien des parents.

Cette expérience d'ouverture à un autre contexte a été très riche pour les enfants du Camsp et leurs parents. Ils ont découvert ce qu'était un lieu d'accueil de la petite enfance, alors qu'ils n'en fréquentaient pas jusqu'alors. De plus et surtout, les parents ont le choix de rester ou non pendant l'accueil à ***l'Île aux Enfants*** et certains apprécient de pouvoir prendre un temps pour eux et entre eux. Une entraide entre les parents a pu ainsi se créer et pour un lieu d'accueil comme le nôtre, qui cherche à stimuler les relations entre parents, c'est une source de satisfaction.

* Protection maternelle infantile et Centre d'action médico-sociale précoce

GALIPETTES, UNE DÉCLINAISON DU PROJET SOCIAL

Galipettes est un multiaccueil à implication parentale situé en milieu rural, à Bourgueil (Indre et Loire). Galipettes a toujours accueilli des jeunes enfants handicapés en s'appuyant sur son projet d'établissement : l'accueil de tous les enfants. Curieusement, rien n'avait été particulièrement réfléchi concernant l'accueil d'enfants en situation de handicap : « ça s'est toujours fait sans qu'on se pose de questions ! » Mais cette façon de faire a rencontré ses limites lorsqu'un membre de l'équipe éducative s'est dit « gêné » avec un enfant handicapé qui présentait des troubles psychotiques aggravés. C'est ce qui a motivé l'équipe à suivre des formations sur l'accueil des enfants handicapés.

Galipettes a construit un partenariat avec les institutions du champ du handicap et le multiaccueil prend garde à ne pas être considéré comme un lieu de soin. L'équipe se refuse de porter un diagnostic ou une évaluation sur les enfants et tient à garder son point de vue justement décalé par rapport au médical...

Si le projet d'établissement est connu des parents lors de leur inscription, on n'insiste pas là-dessus. C'est un choix qui permet ainsi aux parents des enfants handicapés de venir sans se sentir « repérés » pour ça.

Il est ainsi parfois arrivé que des parents ne signifient pas au premier entretien que leur enfant était handicapé. « La confiance s'établit et puis ça vient par bribes... »

LES COMPTINES, UN TRAVAIL DE PARTENARIAT AVEC LES INSTITUTIONS DU SECTEUR DU HANDICAP

Les Comptines est un atelier d'éveil à Manosque (Alpes de Haute-Provence) qui existe depuis 1988. Il a accueilli dès sa création les enfants en situation de handicap. Le fait que la directrice soit éducatrice spécialisée a été un facteur rassurant pour les professionnels et les parents.

Cet accueil spécifique est un accueil le plus proche possible de l'accueil des autres enfants. Au départ, ce sont les parents d'enfants porteurs de handicap qui ont demandé à inscrire leurs enfants puis, avec le temps, le Camsp* et les Sessad* du département ont également fait des demandes pour favoriser la socialisation des enfants en intervenant en groupe.

L'Atelier d'éveil s'est donné des principes concernant cet accueil :

- Tenter de toujours maintenir le lien avec les parents, même si l'enfant vient sur des temps de prise en charge du Camsp ou du Sessad,
- Les professionnels des Camsp et Sessad ne viennent pas aux Comptines dans un cadre de rééducation,
- Dans un premier temps, l'accompagnateur de ces institutions peut être là pour aider l'enfant. Dans un deuxième temps, il est souhaitable qu'il passe le relais. Dans un troisième temps, l'équipe essaie de faire en sorte que l'enfant participe sans accompagnateur.

Des supervisons régulières sont d'une grande aide pour toute l'équipe. L'ensemble des parents est très favorable à cet accueil et, en vingt-sept ans d'existence, aucun n'en a remis en cause l'intérêt.

Centre d'action médico-sociale précoce et Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

LE RÉSEAU FÉDÉRATIF DE L'ACEPP

Des associations fédératives implantées sur l'ensemble du territoire national

Au niveau régional : ACEPP Auvergne, ACEPP Basse-Normandie, ACEPP Midi Pyrénées, ACEPP Rhône-Alpes, ACEPP Région Île-de-France, COLLINE ACEPP Nord-Pas de Calais

Au niveau départemental : ALPE ACEPP 04 pour les Alpes de Haute-Provence, ALPAJE ACEPP 05 pour les Hautes-Alpes, ACEPP ADeHL pour Ardèche, Drôme et Haut-Lignon, ACEPP 17 pour la Charente-Maritime, ARPPE en BERRY ACEPP 18 pour le Cher, ACEPP 29 dans le Finistère, COCAGNE ACEPP 31 pour la Haute-Garonne, ACEPP 33/47 pour la Gironde et le Lot-et-Garonne, ACEPP 35 pour l'Ille-et-Vilaine, ACHIL ACEPP pour l'Indre-et-Loire, ACEPP 38/73 pour l'Isère et la Savoie, FEDERATION DES CRECHES PARENTALES DU LOT ACEPP 46 pour le Lot, ACEPP 64 pour les Pyrénées Atlantiques, ACEPP 65 pour les Hautes-Pyrénées, ACEPP Rhône pour le Rhône, ACEPP 74 pour la Haute-Savoie, ACEPP 81 pour le Tarn, ACEPP 83 pour le Var, ACEPP 86 pour la Vienne, ACEPP 91 pour l'Essonne.

CONTACTS À L'ACEPP

- **ACEPP – Association des collectifs enfants parents professionnels**
29, rue du Charolais – 75012 Paris
Tél. : 01 44 73 85 20
Fax : 01 44 73 85 39
Courriel : info@acepp.asso.fr
- **Le portail ACEPP** : www.acepp.asso.fr
- **Présidence** :
Samia ZEMMIT et Dennis GOMEZ - Tél. : 01 44 73 85 20
- **Déléguée nationale Acepp secteur Parentalité et Respect de la diversité** :
Emmanuelle MURCIER - Tél. : 01 44 73 85 29 - emmanuelle.murcier@acepp.asso.fr
- **Communication/Relations presse** :
Annie MAILLET - Tél. : 01 44 73 85 38 - annie.maillet@acepp.asso.fr



Association des Collectifs Enfants
Parents Professionnels
29, rue du Charolais
75012 Paris
Tél. : 01 44 73 85 20
info@acepp.asso.fr
www.acepp.asso.fr



Ensemble des illustrations :
Véronique Tiberge ©DR Acepp